

COLLECTIF DE DEFENSE DE L'HOPITAL PUBLIC DE FONTAINEBLEAU

Association loi 1901 n° W774005224 JORF du 29 décembre 2012, n° 1592

Site : <http://collectif-hopital-fontainebleau.blogspot.fr/> Courriel : chp.fontainebleau@gmail.com

Siège social : 64, avenue de la Forêt 77210 AVON

Avon, le 15 octobre 2015.

Communiqué de presse : Le CDHPF démontre les dangers du projet de fusion avec les Hôpitaux de Montereau et Nemours

Le Jeudi 8 octobre 2015, le Collectif de Défense de l'Hôpital Public de Fontainebleau, CDHPF, a tenu une réunion d'information à la Maison dans la Vallée, à Avon.

Plus de 60 personnes dont des élus, médecins et représentants du personnel ont répondu à l'appel du Collectif pour débattre du projet de fusion des 3 hôpitaux du sud seine et marnais, à l'issue de la présentation d'un diaporama, mis au point à partir d'informations fiables car officielles.

Ce projet de fusion arrive 2 ans après que l'ARS ait décidé de mettre un terme au projet de Partenariat Public Privé (hôpital public et polyclinique), « projet non viable financièrement », annonçant une gestion privée de l'hôpital, contraire à une politique de santé publique accessible à tous.

Le nouveau projet de fusion décidé cet été, le 2 juillet, lors d'une réunion « secrète » à Nemours, présidée par M. EVIN, directeur de l'ARS, les élus locaux dont M. VALLETOUX président de la FHF, Mme LACROUTE et M JEGO députés – maires, s'inscrit dans une restructuration entamée depuis une dizaine d'années.

Ce type de projet conduit presque toujours à des fermetures de lits et de services, des reconversions, des dégradations des conditions de travail des personnels.

Il ne pourra se traduire pour les usagers, que par un recul de l'accès aux soins et un éloignement des sites.

Ainsi, l'objectif prioritaire de réduction des déficits et du maintien de l'équilibre financier, le contexte budgétaire d'économie imposée aux hôpitaux, passent avant les améliorations et le développement des structures de soins dont nos hôpitaux publics ont besoin dans tous les services, chirurgie ,médecine, urgences, cardiologie, ophtalmologie, urologie, dermatologie ...

Les réductions du personnel et l'application aveugle de la "journée de 12 heures" n'ont pas seulement des effets sur la qualité du service, mais également sur l'état psychique et physique du personnel. Les jours d'absentéisme du personnel non médical ont augmenté d'1/3 en 3 ans, de 2/3 en 10 ans (+ 33,90 % entre 2012 et 2014, + 67,19 % entre 2004 et 2014). Les jours d'arrêts pour maladie ont également augmenté d'1/4 en 3 ans et de presque du double en 10 ans (+ 24,09 % entre 2012 et 2014, + 91,72 % entre 2004 et 2014). Une responsabilité grave a été prise envers les patients et le personnel.

Ce contexte budgétaire n'est pas étranger non plus au projet de vente d'une partie de l'hôpital public de Fontainebleau. Cette possible cession du patrimoine historique national a soulevé l'indignation de l'assemblée.

Ce projet de fusion, décidé dans la précipitation rencontre une forte opposition des personnels et inquiète tous les défenseurs de l'hôpital public de proximité.

Ce projet est d'autant plus inacceptable qu'il est, selon toute probabilité, l'avant dernière étape avant une fusion plus large avec l'établissement de Melun constitué par l'hôpital public et la clinique privée Saint-Jean l'Ermitage. Ce Groupement Hospitalier de Territoire, GHT, entre dans les prévisions du projet de « Loi de Modernisation de notre Système de Santé » de Marisol TOURAINE.

Le Collectif va continuer son travail d'information et de lanceur d'alerte. En association avec les usagers et les personnels hospitaliers, les élus locaux, seront sollicités lors de mobilisations pour abandonner cette funeste fusion, exiger que notre territoire rural et urbain excentré soit correctement couvert d'établissements de proximité accessibles à tous et non satellisé autour de gros hôpitaux éloignés des usagers.

